

MAI à vélo

ÉDITION 2025

5^{ème}
anniversaire



UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.

GUIDE DE L'ORGANISATEUR

Membres du collectif



Partenaires



PRÉSENTATION

Mai à vélo est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler autour du vélo, d'une part les initiatives existantes, notamment celles organisées au mois de mai, mais également d'inciter les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables.

Mai à vélo, qui a été initié par le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports en mai 2020, regroupe au sein de sa coordination nationale, les principales institutions nationales du monde du vélo.

Toutes se sont ralliées afin de donner une résonance et un impact fort à cette fête, qui durera un mois, pour que le vélo soit utilisé et adopté partout en France, par toutes et tous, le reste de l'année.

Toutes partagent et défendent des valeurs communes et universelles, autour du vélo, telles que l'inclusion, l'engagement, l'exemplarité et la bienveillance.



Comme vous vous employez déjà à le faire localement, nous souhaitons ainsi partager avec le plus grand nombre et faire découvrir à toutes et tous les différent(e)s usages / pratiques du vélo, et ce dans tous les territoires.

Votre structure ne s'est pas encore mise en selle ? Mai à vélo est là pour vous, et vous propose un certain nombre d'outils pour vous accompagner dans votre démarche.

Le plus important est que vous organisiez une ou plusieurs actions cyclables, pédagogiques et populaires, avec les moyens qui sont les vôtres, et notre soutien en termes de communication et de mobilisation.

Vous l'aurez compris, que vous soyez déjà actif ou en passe de le devenir, nous comptons sur vous !

Les atouts à promouvoir le vélo et ses usages sont nombreux. Écologique, bénéfique pour la santé, le vélo répond aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires de nos territoires :

- Évite l'engorgement des villes, allège les transports en commun et améliore la qualité de l'air.
- Permet une activité physique régulière qui contribue au renforcement du système immunitaire.
- Offre une liberté de déplacement unique.
- Véhicule des valeurs de partage et de plaisir autour de ses différents usages.
- Moyen de transport économique qui permet de se déplacer en limitant son impact carbone.

Plus que jamais le vélo apparaît comme une évidence !

Par ailleurs, Mai à vélo s'inscrit dans la continuité des événements existants, notamment la journée de la bicyclette ou la fête du vélo, événements portés par plusieurs institutions constituant la coordination nationale de Mai à vélo.

LA DIFFÉRENCE ?

La durée de Mai à vélo est de 1 mois, du 1^{er} au 31 mai. C'est idéal pour intégrer le vélo dans ses habitudes quotidiennes.

« UN MOIS POUR ADOPTER LE VELO... POUR LA VIE ! »



INFOS PRATIQUES

L'idée d'intégrer une démarche nationale vous séduit ?

Pour les organisations encore novices, nous vous proposons des fiches thématiques par typologie d'événement pour vous accompagner dans leur mise en place, mais également un kit de communication constitué de divers éléments de communication tels que des affiches prêtes à être personnalisées et imprimées ou encore des éléments web pour habiller vos réseaux sociaux.

En plus de ces outils que nous mettons à votre disposition, nous nous employons à valoriser Mai à vélo et l'ensemble de vos initiatives, à travers nos médias sociaux (plateforme recensant les événements Mai à vélo, relayés sur nos réseaux sociaux et ceux de la coordination nationale) et les médias nationaux pour vous assurer une visibilité et mobilisation maximale.

Nous serions honorés que votre collectivité nous rejoigne en s'inscrivant sur la plateforme www.maiavelo.fr pour que ce mois de fête soit un nouveau succès.



QUAND ?

Du 1^{er} au 31 mai. En semaine, le week-end, les deux... Libre à vous de déterminer le meilleur moment, la meilleure date, en fonction de votre cible / public. Notre ambition est qu'un maximum d'initiatives autour du vélo soient organisées durant cette période.

Néanmoins, notre souhait est que la culture vélo perdure au-delà du mois de mai. Il vous sera donc tout à fait possible d'enregistrer un événement sur la plateforme en dehors du mois de mai. En revanche, le challenge d'activité Mai à vélo sera actif uniquement du 1^{er} au 31 mai.

OÙ ?

Partout en France métropolitaine et Outre-mer, sur tous les territoires, des agglomérations aux plus petits villages.

POUR QUI ?

Tout le monde. Petits, grands, jeunes, anciens, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices...

L'évènement doit être accessible au plus grand nombre. Il doit idéalement :

- être gratuit et quoiqu'il en soit, ne doit pas avoir de visée lucrative ou commerciale,
- être à la portée de tous, et dans le cas contraire, vous devrez en préciser le niveau de difficulté lorsque vous l'enregistrerez sur la plateforme www.maiavelo.fr.

PAR QUI ?

Organisations publiques ou privées, clubs de vélo et toutes autres associations, regroupement de personnes indépendantes ou entreprises, établissements scolaires ou associations de parents d'élèves, toutes peuvent être porteuses d'une initiative Mai à vélo. L'essentiel est de participer en proposant une initiative cyclable, populaire, pédagogique et festive.

COMMENT ?

Les possibilités sont multiples, vous en trouverez quelques exemples pour lesquels nous avons réalisé une fiche thématique afin de vous guider dans l'organisation : à retrouver à partir de la page 14 de ce guide.

Laissez libre court à votre imagination !

N'hésitez pas à vous unir avec et entre associations locales afin de vous coordonner et de proposer une immersion complète incluant plusieurs animations (balade, ateliers, animation, etc.)



LA PLATEFORME MAI À VÉLO



C'EST QUOI ?

La plateforme interactive Mai à vélo est accessible à l'adresse www.maiavelo.fr. C'est le premier élément de visibilité que Mai à vélo met à votre disposition. C'est à travers cet outil que vous pourrez enregistrer votre événement.

POURQUOI ?

Elle permet ainsi aux personnes souhaitant participer de trouver l'événement Mai à vélo le plus proche de chez elles.

Le nombre d'évènement enregistré sur la plateforme Mai à vélo est aussi un indicateur pour valoriser la dynamique et l'intérêt croissant des françaises et français pour le vélo auprès des pouvoirs publics.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour cela, vous devrez créer un espace organisateur sur l'interface «**OpenAgenda**» en complétant un certain nombre d'informations (ci-dessous). Une fois enregistré, votre événement apparaît instantanément sur la plateforme et vous pouvez, via votre espace organisateur, le modifier ou le gérer.

Partie générique :

- Adresse e-mail
- Création d'un mot de passe
- Nom de l'entité organisatrice (si vous êtes un particulier, complétez avec vos nom et prénom)
- Prénom et nom de la personne référente assurant l'organisation de l'évènement
- Catégorie de l'entité organisatrice
- Affiliation à l'une des institutions membre de la coordination Mai à vélo

Partie événement :

- Nom de la manifestation
- Co-organisation
- Description courte
- Possibilité de téléchargement d'un logo / image (pensez à remplir le champ «crédit de l'image» s'il y en a un)
- Description Longue
- Accessibilité particulière
- Mode de participation
- Lieu de la manifestation
- Date de la manifestation
- Outils d'inscription (facultatif)
- Thème / type d'évènement
- Type de pratique
- Public cible
- Niveau de difficulté (très facile / facile / difficile / très difficile)
- Evènement gratuit - oui / non
- Evènement privé - oui / non
- Ouvert aux piétons - oui / non
- Prêt de matériel possible / vélo à disposition - oui / non
- Possibilité de restauration - oui / non
- Evènement couvert - oui / non
- Souhait de l'organisation de recevoir le kit de communication matériel (banderole et cartes postales à colorier) => renseignement des informations de livraison



KIT DE COMMUNICATION

Les éléments du kit de communication sont disponibles sur la page « [enregistrer un évènement](https://www.maiavelo.fr) » du site www.maiavelo.fr.

- **AFFICHES / FLYERS**
- **LOGOS / BLOCS MARQUES** à apposer sur les affiches
- **BANNIÈRES WEB & RÉSEAUX SOCIAUX**
- **MODÈLE POUR COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
- **BANDEROLE & KAKÉMONO**

Une banderole aux couleurs de Mai à vélo peut vous être envoyée gratuitement, si vous en faites la demande en cochant la case « Kit matériel » en bas du formulaire d'enregistrement de votre évènement (dans la limite des 700 banderoles disponibles) .



FINANCEMENTS

Comment trouver des financements pour votre évènement ?

Parce que votre projet pour Mai à vélo nécessite parfois un petit coup de pouce pour être à la hauteur de ses ambitions, n'hésitez pas à solliciter des sponsors locaux et à mobiliser votre réseau territorial.

Qui solliciter ?

Les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - mairies, communautés de communes, départements, régions... - sont les premières concernées par l'intérêt à soutenir les évènements qui font vivre le territoire. En s'associant à un évènement Mai à vélo, les élus locaux participent à porter une image positive et festive du vélo, et fédèrent les acteurs locaux qui créent à leur tour du lien social et de l'engagement citoyen.

Les partenaires privés sont également des acteurs locaux qui peuvent soutenir votre évènement pour marquer leur engagement auprès de la société, en faveur de la mobilité douce et active, de la planète, etc.

Le collectif Mai à vélo a quelques partenaires nationaux présents partout en France, n'hésitez pas à tenter le rapprochement auprès des agences locales et régionales de ses acteurs...

Comment les solliciter ?

Nous mettons à votre disposition un exemple de lettre type, à adapter à votre situation.

Lorsque la subvention monétaire n'est pas possible, il reste mille façons pour un acteur local de vous apporter son soutien : appui humain, matériel, financement d'un ravitaillement ou d'un verre de l'amitié, facilitation des démarches administratives, mise à disposition d'un espace public (ou privé), communication publique, impression de supports de communication (affiches, flyers, etc.), mise à disposition de lots, etc...

Ressources utiles :

- [CERFA](#) pour les demandes de subvention publique
- [Lettre type : sollicitation de partenaires locaux dans le cadre de Mai à vélo](#)



ASSURANCES

Vous êtes nombreux à vous poser la question...

«Est-ce que je dois être assuré pour organiser un évènement Mai à vélo ?»

Et la réponse est «oui» !» Mais bonne nouvelle, en tant que structure, vous êtes souvent déjà couvert par votre assurance. On vous explique :

C'est l'Article L321-1 du code du sport qui s'applique à toutes les structures qui organisent une sortie vélo et qui stipule l'obligation, pour ces dernières, d'assurer leurs membres, mais également l'ensemble des personnes qui participent à leur évènement : les participants mais également les bénévoles.

Cela se fait à travers la souscription à un contrat Responsabilité Civile pro. En tant que structure, vous avez certainement déjà souscrit ce type de contrat. Il est donc important de bien le vérifier car souvent, l'organisation d'évènement est comprise dans l'assurance de l'organisation, à **condition d'informer l'assureur du lieu et de la date de l'évènement.**

Pour info et éviter toute confusion, la responsabilité civile individuelle n'est pas valable dans le cadre de manifestations organisées par une structure.



PENSE-BÊTE

Avant l'évènement

- Afin de donner une plus grande résonance à votre événement Mai à vélo :
 - Utilisez le kit de communication Mai à vélo pour bénéficier d'une image nationale et pour renforcer votre communication.
 - Faites apparaître le bloc-marque Mai à vélo sur l'ensemble de vos supports existants (affiches, flyers, bannières, etc.) liés à votre initiative Mai à vélo.

Vous trouverez l'ensemble de ces éléments sur la page « [Enregistrer un évènement](http://www.maiavelo.fr) » du site internet www.maiavelo.fr.

- N'oubliez pas d'indiquer la date, l'heure, le lieu exact de votre événement et un contact de référence (adresse-mail et/ou téléphone) sur l'ensemble de vos supports de communication.
- Dans le cas où vous utiliseriez les éléments de communication nationaux, pensez à les personnaliser avec les informations liées à votre propre événement Mai à vélo.
- Pensez à communiquer sur les médias sociaux de votre organisation (site Internet, réseaux sociaux) et à suivre les réseaux sociaux de Mai à vélo afin d'en relayer les publications.
- Pensez à informer les médias régionaux de la tenue de votre événement (dates, horaire, lieu, contact) en utilisant l'exemple de communiqué de presse disponible dans le kit de communication.
- Demandez en amont toutes les autorisations administratives (par exemple, dans le cas où vous traverseriez une zone protégée dans le cadre de vos balades, randonnées, etc. pensez à en informer les instances délégataires régionales) et faites les déclarations nécessaires auprès de votre mairie et/ou préfecture.
- Vérifiez que votre événement est bien couvert par votre assurance.
- Commencez à diffuser vos affiches et flyers entre un mois et 15 jours avant l'évènement.
- Pour éviter les imprévus et mauvaises surprises, précisez bien lors de votre communication si le prêt de vélos et/ou casques est possible ou si les participants doivent venir équipés. N'hésitez pas à vous rapprocher d'entreprises de location ou de vente de vélos afin de proposer une solution aux participants le cas échéant.
- N'hésitez pas à vous associer entre protagonistes locaux afin de donner une plus grande visibilité et un plus grand impact à votre événement.

Le jour de l'évènement

- Réservez un accueil convivial aux personnes venant participer. N'hésitez pas à prévoir une petite attention dont ils pourront se souvenir ! Par exemple des fruits pour les enfants ou un cadeau en souvenir de l'évènement.
- Prenez de belles photos que vous pourrez diffuser pendant ou après l'évènement.
- Imprimez des fiches d'inscription (ou un système de comptabilisation) pour recueillir le nombre de personnes ayant participé et leurs coordonnées pour garder contact et les convier à vos prochains événements.
- Pour laisser un souvenir mémorable aux enfants, n'oubliez pas de leur remettre le diplôme Mai à vélo disponible dans votre kit de communication.
- Faites connaître vos futurs événements organisés autour du vélo, qu'ils soient ou non organisés au mois de mai !
- Rappelez les consignes de sécurité avant le début de votre initiative et donnez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'évènement.
- Lors de vos différentes initiatives, assurez la sécurité de tous avec un encadrement suffisant.



MEDIAS SOCIAUX

Comment bien communiquer sur les réseaux sociaux avant et pendant Mai à vélo ?

Parce qu'une communication efficace sur vos médias sociaux peut largement contribuer à la visibilité, et donc au succès, de votre événement, on vous donne quelques conseils.

Pour avoir un maximum de participants à votre événement, la communication en amont est importante.

On vous donne ici quelques conseils pratiques pour faire la promotion de vos événements et ci-dessous quelques bons exemples des différentes éditions :

- [Publication de l'agglomération de la Rochelle sur Instagram](#)
- [Publication du collectif Cycliste 37 sur Instagram](#)
- [Publication du projet Azur](#)
- [Publication d'Estuaire et Sillon Tourisme](#)
- [Publication de la Commune du Quesnoy](#)



Avant votre évènement

Objectif : faire connaître votre évènement et avoir des participants le jour J !

● VISUELS

Utilisez les visuels à disposition dans le kit de communication, ou bien ajoutez le logo Mai à vélo sur votre propre visuel, pour montrer que votre évènement s'inscrit dans l'opération nationale Mai à vélo.

Pensez à faire figurer les informations clefs de votre évènement sur le visuel (type d'évènement, date, heure, lieu, modalité d'inscription s'il y en a)

● TEXTES

Vous trouverez ci-dessous une proposition de texte pour vos réseaux sociaux. N'oubliez pas de l'égrémenter d'emojis funs et ludiques.

"Rejoignez notre [type d'évènement] le [date et heure] à [lieu] organisé dans le cadre de @maiavelo

Au programme : [détail du programme]

C'est gratuit et ouvert à tous ! Venez nombreux !

Toutes les infos à retrouver [votre site Internet]

#maiavelo #mobilitedouce #mobiliteactive #mobilitédurable"

● HASHTAGS ET COMPTES

N'oubliez pas de mentionner dans vos posts et stories les comptes de vos structures partenaires, co-organisatrices, invitées, etc. afin qu'ils relaient également l'information sur leurs réseaux.

Mais aussi de mentionner le compte Mai à vélo du réseau concerné et le #maiavelo. Cela nous permet de voir passer vos événements et de les relayer.

Instagram : @maiavelofrance

Facebook : @maiavelo

X : @mai_velo

LinkedIn : @mai-a-velo

Le jour J de l'évènement

Pensez à communiquer sur votre évènement pour garder un souvenir, faire savoir ce que vous avez organisé et remercier les structures partenaires et personnes participantes.

Rappel des bonnes pratiques :

- Agrémentez vos publications de photos et/ou vidéos
- Mentionnez #maiavelo pour qu'on puisse re-partager
- Mentionnez le compte Mai à vélo du réseau concerné ainsi que ceux des autres structures partenaires / co-organisatrices de votre évènement
- Pensez à mettre quelques emojis pour rendre la publication plus visuelle



LES FICHES THÉMATIQUES



Les initiatives pour promouvoir le vélo dans le cadre de Mai à vélo sont aussi multiples, variées et diversifiées que le permet votre imagination.

Nous en avons néanmoins recensées certaines d'entre elles, pour lesquelles vous trouverez ci-dessous des étapes clés et astuces dans chacune des fiches pratiques correspondantes :

- [Vélo rando / balade / parade](#)
- [Cyclodécouverte / visite thématique à vélo](#)
- [Atelier mécanique / d'auto-réparation](#)
- [Atelier de marquage](#)
- [Parcours de maîtrise du vélo / de remise en selle pour petits et grands](#)
- [Bourse aux vélos](#)
- [Opération « vide le local à vélo »](#)
- [Atelier de démontage d'une épave](#)
- [Défi « patch ta chambre à air »](#)
- [Animation pédagogique](#)
- [Le programme « Savoir Rouler à Vélo »](#)
- [Films et chansons](#)
- [« Clapping »](#)
- [Exposition de portraits photos](#)
- [Fête des voies vertes](#)
- [Quiz](#)
- [Le challenge d'activité Mai à vélo par Geovelo](#)



VÉLO RANDO / BALADE / PARADE

C'EST QUOI ?

Proposez une randonnée/balade sur route ou à VTT, qui pourra être réalisée librement et à des rythmes différents durant la journée.

POUR QUI ?

Tout public, idéal pour les familles.

L'idéal est d'avoir au moins deux parcours disponibles : le premier pour les personnes débutantes, accessible à tous, et un second un peu plus sportif pour celles et ceux qui recherchent plus de sensations.

MOYENS NÉCESSAIRES

- Plan des parcours sécurisés et balisés à prévoir.
- Points de ravitaillements et provisions.
- Equipe de bénévoles pour l'accueil, le fléchage et la sécurisation du parcours et les ravitaillements.
- Autorisations si nécessaire, déclaration.
- Inscriptions préalables des participants.

Dans le cadre d'une vélo-parade, donnez rendez-vous aux personnes souhaitant participer à une heure fixe afin qu'elles se retrouvent toutes pour réaliser le parcours ensemble.

ASTUCES

Prévoyez un point d'accueil et d'informations avec le détail des parcours à disposition de chacun.

Vous pouvez également proposer une collation à l'arrivée. Cela permettra aux personnes ayant participé d'échanger entre elles et avec vous sur les parcours.

Si possible, essayez de proposer une activité annexe pour les personnes qui ne souhaiteraient pas ou ne pourraient pas participer (parcours marche, visite, etc.) ainsi qu'une animation pour les enfants, à faire avant ou après le parcours.

Ainsi deux fois plus de personnes pourront participer !

Pour plus de fun, vous pouvez proposer de venir déguisés sur un thème prédéfini.

PRÉVOIR SI POSSIBLE UNE SOLUTION DE PRÊT DE VÉLOS ET CASQUES.

Cet événement peut également être organisé de nuit et être couplé avec une animation sensibilisant sur la nécessité d'être bien visible de nuit.

[Retour en image sur la balade en triporteurs avec l'association A vélo sans âge pour les résidents de l'EHPAD Maison St François, à Rennes.](#)



CYCLODÉCOUVERTE / VISITE THÉMATIQUE À VÉLO

C'EST QUOI ?

Faites découvrir votre territoire, votre entreprise, votre domaine, ou un lieu emblématique de votre région, avec un parcours identifié sur route ou à VTT.

POUR QUI ?

Tout public, idéal pour les familles.

Le parcours peut être de plus ou moins longue distance, avec un niveau de difficultés plus ou moins élevé, mais afin d'attirer le plus grand nombre, nous vous recommandons de prévoir un parcours plutôt court et sans difficulté. N'oubliez pas de préciser le niveau de difficulté lorsque vous enregistrez votre parcours sur la plateforme Mai à vélo.

MOYENS NÉCESSAIRES

- Accès à des lieux touristiques, des monuments
- Identification du parcours, choix de rues à faible circulation.
- Vérification des autorisations et déclarations nécessaires.
- Équipe d'encadrement pour la balade.
- Un guide pour la visite et pour les informations touristiques.
- Lieu d'accueil et de ravitaillement.

ASTUCES

Prévoyez un point d'accueil et d'informations avec le détail du parcours et des points touristiques à disposition de chacun.

N'hésitez pas à vous associer avec vos associations, entreprises, collectivités, office de tourisme localement.

Ce type d'animation connaît un grand succès et permet de lier activité sportive et découverte culturelle, pour le plus grand plaisir de tous !

Vous pouvez conclure la journée autour d'un verre, avec une collation ou même par un bal pour renforcer le côté festif et convivial.

PRÉVOIR SI POSSIBLE UNE SOLUTION DE PRÊT DE VÉLOS ET CASQUES.

[Retour en image sur une cyclodécouverte le long de la Méditerranée pour profiter du soleil et \(re\)découvrir une partie de l'histoire d'Argelès !](#)

ATELIER MÉCANIQUE / D'AUTO-RÉPARATION

C'EST QUOI ?

Proposez des animations ludiques et pratiques.

L'atelier mécanique, par exemple, est une formation rapide sur les pièces de vélo et les réparations de base en cas de pannes les plus courantes, comme une crevaisson ou une chaîne qui déraille.

Ce type d'atelier connaît généralement un grand succès auprès des personnes en visite, et c'est une belle occasion de les sensibiliser à la sécurité !

POUR QUI ?

Tout public.

Expliquer, montrer mais également faire faire par les cyclistes intéressés pour gagner en autonomie.

MOYENS NÉCESSAIRES

- Une équipe de bénévoles aptes à conseiller sur ce sujet (a minima 2 animateurs dont au moins 1 « mécanicien cycle »).
- Un ou plusieurs vélo(s) pour les démonstration et les personnes sans vélo.
- Un ou deux pieds d'atelier nécessaires pour certains réglages.
- Du matériel et des outils pour la démonstration.
- Autorisations si nécessaire, déclaration.
- Des diplômes à offrir à chaque participant.
- Un espace d'environ 10m² (couvert si possible).

ASTUCES

Vous pouvez également proposer une collation. Cela permettra aux personnes ayant participé d'échanger entre elles et d'avoir leurs impressions.

Vous pouvez coupler cet atelier avec un atelier vélo-école.

[Retour en image sur un atelier d'auto-réparation participatif organisé par La Maison du vélo de Toulouse.](#)





ATELIER DE MARQUAGE

C'EST QUOI ?

Un ateliers durant lequel on propose au cycliste de marquer son vélo avec un identifiant unique. Chaque vélo (principales caractéristiques), ainsi que les coordonnées de son propriétaire (nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone) sont enregistrées dans le Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI). En cas de perte ou de vol, la police municipale et les forces de l'ordre nationales (police et gendarmerie) ont un accès direct à ce fichier ce qui leur permet de restituer les vélos retrouvés à leurs propriétaires.

POUR QUI ?

Toutes les personnes propriétaires d'un vélo.

Le prix varie selon le procédé d'identification apposé sur le vélo. Il comprend systématiquement l'enregistrement dans le FNUCI.

FONCTIONNEMENT

- Accueillir le cycliste, vérifier les documents attestant de la propriété du vélo : facture du vélo + pièce d'identité (2 à 5 min).
- Réaliser le marquage du vélo. Attention tous les procédés d'identification ne sont pas adaptés à tous les vélos (2 min).
- Procéder à l'enregistrement du vélo et des coordonnées du propriétaire sur la base de données de l'opérateur d'identification agréé (5 à 10 min).

MOYENS NÉCESSAIRES

- Une à deux personnes « encadrantes » avec connaissance du dispositif et de l'interface informatique (accueil et enregistrement).
- Une personne maîtrisant la réalisation du marquage selon le procédé d'identification sélectionné (gravure, adhésif de haute résistance, patch de résine).
- Un espace couvert de 10 m² (tente) pour l'accueil et l'enregistrement.
- Un espace couvert de 5 m² (tente) pour le marquage et une surface devant le stand permettant de gérer une éventuelle file d'attente de cyclistes avec leur vélo.
- Un point informatique avec alimentation électrique et accès Wifi ou 4G.
- Alimentation électrique selon le procédé de marquage choisi.

ASTUCES

La collectivité, en accord avec l'association et/ou l'entité qui propose l'atelier de marquage, peut, par exemple, offrir les XX premiers marquages à ces concitoyens.

[Retrouvez toutes les étapes et les conseils de l'APIC pour préparer au mieux votre atelier de marquage.](#)

Vous pouvez coupler cet atelier avec une bourse aux vélos - les nouveaux propriétaires pourront ainsi marquer leur vélo dans la foulée - et / ou une animation pédagogique de sensibilisation à la sécurité à vélo (sécurité routière) et du vélo.

PARCOURS DE MAÎTRISE DU VÉLO / DE REMISE EN SELLE

C'EST QUOI ?

Encadré par une équipe éducatrice, ce parcours permet aux personnes participantes de tester leur habilité, leur équilibre et leurs réflexes à vélo.

Reproduisant les obstacles et difficultés que peuvent rencontrer les cyclistes en milieu urbain, c'est un bon moyen de les sensibiliser à la sécurité routière de façon ludique.

POUR QUI ?

Tout public.

Ouverte à toutes et à tous, cette animation peut être proposée aux adultes et aux enfants.

Elle a d'ailleurs un grand succès auprès des établissements scolaires, qui apprécient à la fois sa dimension pédagogique et l'attrait sportif que représente le vélo pour les élèves.

MOYENS NÉCESSAIRES

- Espace disponible de 20 x 10 mètres pour installer le parcours (plat).
- Matériel (kit d'éducation routière, modules d'obstacles, flèches...).
- Barrières ou ruban pour délimiter l'espace.
- Équipe de bénévoles pour l'installation et l'accueil.
- Équipe éducatrice pour accompagner et conseiller les personnes participantes.
- Autorisations si nécessaire, déclaration.
- Prévoir si possible une solution de prêt de vélos et casques.
- Des diplômes à offrir à chaque participant.
- Un espace couvert pour l'accueil, la remise des cadeaux et/ou le goûter.

ASTUCES

Associez-vous aux commerçants et réparateurs de votre collectivité !

Certaines entreprises de commerce ou de vente peuvent s'associer à vous en animant et en mettant à disposition le matériel nécessaire pour cet atelier. C'est l'occasion pour elles de se faire connaître auprès d'un public cible (pour rappel, dans le cadre de Mai à vélo, nous ne soutenons pas les démarches commerciales).



BOURSE AUX VÉLOS

C'EST QUOI ?

L'occasion de s'équiper avec un vélo d'occasion afin de pouvoir participer aux différents événements, challenges, animations qui seront organisés près de chez eux au mois de mai.

POUR QUI ?

Tout public.

Nous vous conseillons d'ouvrir vos bourses aux vélos uniquement aux personnes individuelles.

FONCTIONNEMENT D'UNE BOURSE AUX VÉLOS

- Les personnes souhaitant mettre leur vélo à la vente le déposent de 10h à 12h.
 - Présentation obligatoire d'une pièce d'identité.
 - Tous les types de vélo sont acceptés mais uniquement s'ils sont en bon état : femme, homme, enfant, vélo de ville, VTC, VTT, etc.
 - Selon l'affluence, nous vous conseillons de limiter à deux le nombre de vélos déposés à la vente par personne.
 - La personne souhaitant vendre son vélo détermine le prix de vente et l'entité organisatrice lui remet un bon de dépôt (qui devra être présenté lors de la restitution du vélo ou du produit de la vente).
- La vente se déroule de 14h à 17h30.
 - Possibilité d'essayer le vélo à l'intérieur de l'espace fermé de la bourse.
 - Paiement en espèces uniquement.
- Les personnes ayant déposé leur vélo à la vente récupèrent le produit de la vente ou le vélo invendu de 17h30 à 18h45.
- Les vélos invendus qui ne sont pas réclamés avant 19h peuvent être donnés à une association caritative.

MOYENS NÉCESSAIRES

- Une équipe de 6 à 10 bénévoles aptes à conseiller sur ce sujet :
 - 1 à 2 personnes à l'entrée (enregistrement et numérotation des vélos).
 - 4 à 6 personnes à la gestion.
 - 1 à 2 personnes à la sortie (ventes).
- Si en extérieur, un espace suffisamment grand et pouvant être clôturé avec des barrières afin de présenter et sécuriser les vélos déposés.
- Autorisations si nécessaire, déclaration.
- Barrières (ou ruban) pour délimiter l'espace et poser les vélos en exposition.

ASTUCES

Une bourse aux vélos peut également être couplée à l'organisation d'un parcours de remise en selle (le parcours servira également aux particuliers souhaitant essayer les vélos avant de les acheter) et ou à un atelier mécanique / d'identification des vélos pour marquer les vélos vendus.

[Téléchargez la fiche pratique dédiée à la gestion des vélos identifiés lors d'une bourse aux vélos.](#)

OPÉRATION « VIDE LE LOCAL À VÉLO »

C'EST QUOI ?

Action visant à remettre en circulation des vélos abandonnés ou inutilisables en l'état. L'action vise aussi à faire se rencontrer des bailleurs, sociaux ou non, et les acteurs du réemploi vélo du territoire (atelier vélos, chantiers d'insertion, Emmaüs, recycleries, etc.)

POUR QUI ?

Les bailleurs, sociaux ou non, mais également toutes les entités disposant d'un local à vélo et tous les acteurs du réemploi vélo.

FONCTIONNEMENT

En amont de l'action, le bailleur contacte les acteurs du réemploi vélo identifiés pour leur proposer cette « collecte ». Une fois un accord trouvé, le bailleur doit prévenir les locataires de l'opération pour permettre une bonne « identification » des cycles à enlever, au minimum 1 mois avant l'action. Il est conseillé pour le bailleur de « marquer » les vélos à enlever avec une pancarte.

Le jour J, la structure du réemploi se déplace et prend les vélos pour leur donner une nouvelle vie : réparation, démontage pour pièce, upcycling.

MOYENS NÉCESSAIRES

Pour la structure de réemploi :

- 2 personnes par établissement pour récupérer les vélos.
- 1 moyen de transport.

Pour la structure en charge du local :

- Affiches pour informer et sensibiliser les habitants à l'opération.
- Pancartes ou autres éléments d'identification des vélos à enlever.

ASTUCES

Il est recommandé d'anticiper cette action au moins 2 mois avant le jour J pour trouver le partenaire (acteur du réemploi) avec qui la mettre en place et informer les habitants suffisamment en amont (au moins 1 mois avant le jour J).

Il est possible, selon les acteurs mobilisés, de solliciter une action comme un atelier de réparation mobile ou un stand de conseil durant l'enlèvement.

Vous pouvez également mobiliser d'autres acteurs locaux et proposer des ateliers de remise en selle ou de marquage pour animer cette journée.

Pensez à vérifier le statut des cycles sur le site de l'APIC. En cas de vélo sous statut « volé, perdu », déposez-le en mairie (service des objets trouvés), à la police municipale ou au commissariat. En cas de vélo sous statut « en service » (ou autre), confiez-le à une association de réemploi.



DÉMONTAGE D'UNE ÉPAVE

C'EST QUOI ?

Activité ayant pour but de familiariser le public avec le fonctionnement mécanique d'un vélo en partant de deux principes : la mécanique vélo et accessible à toutes et tous et c'est en le démontant que l'on comprend le mieux le fonctionnement d'un objet.

POUR QUI ?

Tout public.

FONCTIONNEMENT

On identifie et on amène plusieurs vélos à démonter, qui ne sont pas réparables en l'état mais qui serviront à fournir des pièces de rechange. Il s'agit ensuite d'accompagner le public de ce démontage en expliquant la fonction des outils, des différentes pièces et de quelques bases de la mécanique.

MOYENS NÉCESSAIRES

- Pied d'atelier pour 2-3 personnes.
- Tous les outils nécessaires au démontage d'un vélo.
- Idéalement 1 animateur/animateuse pour 3 ou 4 personnes.
- Des caisses pour le tri et le rangement des pièces.
- Des poubelles de tri pour les pièces non utilisables.

ASTUCES

Contactez les ateliers vélos proches ou des passionnés de vélo.

Ils seront sûrement ravis de vous accompagner dans l'organisation de ce temps et pourront vous aider à identifier et mettre à disposition le matériel et les outils nécessaires.

Plusieurs ressources pour apprendre à démonter : Wiklou, SheldonBrown, faire appel aux compétences manuelles des parents.

DÉFI «PATCH TA CHAMBRE À AIR»

C'EST QUOI ?

Atelier visant à apprendre les bases de la réparation cycle aux enfants par un jeu.

POUR QUI ?

Tout public, animation particulièrement facile à décliner, ludique et adaptée aux enfants. Elle peut s'organiser dans une cour de récréation.

FONCTIONNEMENT

- On installe un stand muni du nécessaire dit de « rustinage » qui consiste en des patches, de la colle adaptée et des chambres à air.
- Un animateur / animatrice explique ensuite à un groupe d'enfants comment réparer une chambre à air : identification du « trou », nettoyage, collage. Il/elle fait ensuite une démonstration.
- On répartit les enfants par équipe tout en les laissant organiser leur travail comme ils/elles le souhaitent et au bout de 45 minutes, on contrôle les chambres à air pour voir quelle équipe en a réparé le plus.

MOYENS NÉCESSAIRES

- 2 personnes au moins pour animer et encadrer le défi.
- 1 bassine d'eau par équipe (prévoir un point d'eau à proximité afin de pouvoir renouveler l'eau de la bassine).
- Chambres à air percées (rapprochez-vous de votre déchetterie ou d'un atelier de réparation ou de réemploi).
- Coût : kit de réparation (prévoir suffisamment de patches et de colle).

ASTUCES

Consultez notre page « [Ressources](#) » où on vous explique comment faire pour changer une chambre à air.

Associez-vous aux commerçants et réparateurs de votre collectivité !

Certaines entreprises de commerce ou de vente peuvent s'associer à vous en animant et en mettant à disposition le matériel nécessaire pour cet atelier. C'est l'occasion pour elles de se faire connaître et de s'engager auprès de leur communauté !



ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

C'EST QUOI ?

Proposez des animations pédagogiques, ludiques et informatives.

Cela peut-être, par exemple, une animation sur :

- l'importance de sécuriser son vélo,
- la nécessité d'être bien visible à vélo,
- le partage de la route et la sensibilisation à la sécurité routière,
- le recyclage des piles des VAE et engins motorisés.

POUR QUI ?

Tout public.

Ces ateliers s'ils sont présentés de façon ludique (quizz / vidéo) sont une belle occasion de sensibiliser les personnes participantes à la sécurité !

MOYENS NÉCESSAIRES

- 1 équipe de bénévoles aptes à conseiller sur ce sujet.
- 1 ou plusieurs vélo(s), du matériel et des outils pour la démonstration.
- Autorisations si nécessaire, déclaration.
- Des diplômes à offrir à chaque participant.
- 1 espace d'environ 5m² (couvert si possible).

ASTUCES

N'hésitez pas à aller sur notre page « [Ressources](#) » de ce guide afin de vous appuyer sur les différents supports produits par les institutions membres de la coordination nationale Mai à Vélo.

Retour en image sur l'organisation d'un village des mobilités avec des animations gratuites et ludiques. Jeux, stands, défis, manège, réparations, balades.

LE PROGRAMME « SAVOIR ROULER À VÉLO »

C'EST QUOI ?

C'est un programme d'apprentissage du vélo dont l'objectif est de permettre aux enfants d'acquérir, avant leur entrée au collège, les bons réflexes pour circuler en réelle autonomie et en toute sécurité, tout en les sensibilisant aux enjeux de développement durable et des mobilités douces.

Faire du vélo, cela s'apprend, et devenir autonome pour effectuer ses trajets à vélo nécessite de comprendre le code de la route et d'acquérir les bons réflexes pour savoir le mettre en application. Ce programme vise à donner l'envie et les moyens aux enfants d'effectuer leurs trajets à vélo.

POUR QUI ?

Le « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) est destiné aux enfants de 6 à 11 ans.

Important : pour les enfants en situation de handicap qui ont besoin d'un temps d'apprentissage plus long pour acquérir l'autonomie à vélo et atteindre les objectifs du SRAV, des adaptations sont possibles, tant en termes d'âge (au-delà de 11 ans) que de durée du programme (durée supérieure à 10h, à adapter à chaque situation).

FONCTIONNEMENT

Le SRAV est un programme interministériel et multi-partenarial piloté par le ministère chargé des Sports.

Il peut être effectué dans les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire et s'inscrit ainsi dans tous les temps de vie de l'enfant, que ce soit à l'école, au centre de loisirs, en club, etc.

Dans le temps scolaire, il est idéal pour les enfants des cycles 3 des écoles élémentaires (CM1 et CM2), mais peut également être réalisé en cycle 2 (CP, CE1, CE2).

Dans le cadre de ce programme, les enfants suivent une formation encadrée de 10 heures réparties en 3 blocs :

- Bloc 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo.
- Bloc 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- Bloc 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique.

Ces formations sont dispensées par les nombreux opérateurs du SRAV : fédérations sportives, associations d'usagers de la bicyclette, associations de prévention, établissements scolaires voire collectivités locales...

ASTUCES

Vous trouverez toutes les informations relatives au Savoir Rouler à Vélo sur le site Internet dédié au programme www.savoirrouleravelo.fr ainsi que d'autres contenus pédagogiques à destination des enfants sur la page « [ressources](#) » de ce guide pratique.



FILMS ET CHANSONS

C'EST QUOI ?

Afin de (par)faire votre culture vélo, de placer le vélo au centre d'un programme pédagogique complet, permettant de créer du lien entre les différentes matières, ou tout simplement d'animer vos journées en leur donnant une autre dimension...

CHANSONS

A proposer comme texte à chanter, à étudier, ou comme playlist à écouter lors de vos sorties et animations !

- Fais du vélo - Georgette Plana
- À bicyclette - Bourvil - 1949
- C'est arrivé en vélo - Frankie Jordan - 1962
- La bicyclette - Yves Montand - 1968
- Bicycle race - Queen - 1978
- À vélo - Billy The Kick - 1996
- Vélo - Bénabar - 2001
- Ma grand-mère fait du vélo - Zephyr 21 - 2006
- Un petit vélo rouillé - Juliette - 2011
- J'veais partout avec mon vélo - Dominique Dimey - 2011
- Promenade en vélo - Monsieur H - 2014
- Seul sur ton tandem - Voyou - 2017

Vous en voulez encore ? Une sélection plus large est en ligne : https://wiklou.org/wiki/Le_velo_en_musique

FILMS / DOCUMENTAIRES

Le vélo se pratique sur une selle mais peut aussi se vivre sur grand écran !

- Jours de Fête - Jacques Tati - 1949
- Breaking Away - Peter Yates - 1979
- Le vélo de Ghislain Lambert - Philippe Harel - 2001
- Les triplettes de Belleville - Sylvain Chomet - 2002
- The flying scotsman - Douglas Mackinnon - 2006
- Le gamin au vélo - Les frères Dardenne - 2011
- Wadja - Haifaa al-Mansour - 2012
- Velotopia - Erik Fretel - 2012
- Premier rush - David Koepp - 2012
- La Grande Boucle - Laurent Tuel - 2013
- Documentaire, the Armstrong lie - Alex Gibney - 2013
- La Petite Reine - Alexis Durand-Brault - 2014
- Solidream, 3 ans de défis et d'amitié autour du monde - Morgan Monchaud, brian Mathé, Siphay Vera - 2014
- La philosophie du vélo au Pays-Bas, Why we cycle - Arne Gielen, Gertjan Hulster - 2017
- Raoul Taburin - Pierre Godeau - 2019
- La France à vélo - Jean-Pierre Duval et Caroline Breton - 2020
- Les Roues de l'Avenir - Charlotte Brunier et Romain Mercieux - 2023
- La France à vélo (2), à la rencontre des acteurs de la transition écologique - Jean-Pierre Duval - 2024
- La nouvelle aventure mobile (série documentaire sur les véhicules intermédiaires) - Jérôme Zindy - 2024

Vous pouvez solliciter par exemple «Les Roues de l'Avenir» ou «Tous en Selle» (le festival de films dédiés au vélo) pour une animation spécifique autour de la projection de films originaux.

ASTUCES

Attention, ces oeuvres ne sont pas (toutes) libres de droit ! En cas de diffusion, pensez à vous déclarer auprès de la SACEM !

«CLAPPING»

C'EST QUOI ?

Animation visant à se positionner à un endroit régulièrement fréquenté par les cyclistes pour les encourager et les remercier de pédaler et initier la discussion avec les pratiquants.

POUR QUI ?

Tout public, animation particulièrement facile à décliner, ludique et également adaptée aux enfants.

FONCTIONNEMENT

- On mobilise des personnes de son entourage, bénévoles, enfants pour essayer d'être le plus nombreux possible.
- On s'installe, si on le souhaite, muni d'une table ou d'un stand à un endroit passant et fréquenté par les cyclistes.
- On applaudit et on encourage les personnes lorsqu'elles passent à vélo devant le stand.
- On renseigne les cyclistes qui s'arrêtent sur l'objet de l'opération et selon, sur les actions et missions de l'entité organisatrice.

MOYENS NÉCESSAIRES

- Facultatif : Stand, table, décorations festives, affiches, flyers.

ASTUCES

Associez-vous aux acteurs vélos (associations, réparateurs, commerçants) de votre collectivité !

C'est l'occasion pour ces structures de se faire connaître et de s'engager auprès de leur communauté !
Vous pouvez également proposer une collation. Cela permettra d'inciter les cyclistes à s'arrêter et ainsi de faciliter et d'engager les échanges !

[Retour en image sur la rencontre avec le Collectif Cycliste 37 qui s'est réuni pour applaudir tous les passants ayant choisi le vélo comme mode de déplacement \(à partir de 1'50\)](#)



EXPOSITION DE PORTRAITS PHOTOS

C'EST QUOI ?

Valoriser l'engagement des personnes de votre structure qui ont choisi le vélo comme moyen de transport au quotidien à travers la réalisation d'un portrait photo.

POUR QUI ?

Tout public. Salariés, scolaires, citoyens...

Que vous soyez une organisation publique ou privée, engager le changement auprès des membres de votre communauté passe aussi par la valorisation de ceux qui l'ont déjà engagé.

FONCTIONNEMENT

- Février :
 - Définir le lieu d'exposition
 - Lancer un appel à candidature auprès des membres de votre communauté pour sélectionner les personnes dont le portrait sera tiré.
- Mars :
 - Informer les personnes retenues et organiser le «shooting photo»
 - Recueillir auprès de chaque personne retenue l'engagement, l'anecdote, le conseil qui accompagnera le portrait photo.
- Avril :
 - Finaliser la mise en page des portraits / légendes / textes.
 - Imprimer les portraits au format retenu.
- Du 1er au 31 mai : Exposition (il est possible de faire tourner l'exposition si la structure possède plusieurs lieux d'accueil / d'affichage)

MOYENS NÉCESSAIRES

- 1 photographe (pro ou amateur) en mesure de tirer les portraits et de les imprimer
- Les lieux d'exposition peuvent varier selon la typologie de structure : couloirs, panneaux d'affichages, mobilier urbain (attention à anticiper la réservation des espaces d'affichage).

ASTUCES

Vous pouvez profiter de cette animation pour organiser des ateliers d'information sur les dispositifs cyclables mis à disposition de la communauté concernée.

Si vous souhaitez organiser une opération similaire à moindre coût, vous pouvez aussi prévoir un équivalent digital avec la valorisation des portraits via les e-mailings et newsletters de la structure.

[Retour en image sur la rencontre avec celles et ceux qui travaillent au service de la Première Ministre et qui ont choisi le vélo comme moyen de déplacement.](#)

FÊTE DES VOIES VERTES



C'EST QUOI ?

Portée par l'AF3V (l'association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes) depuis 20 ans, la fête des voies vertes a vocation à faire connaître les voies vertes auprès du grand public.

POUR QUI ?

Tout public, et à l'ensemble des mobilités actives : promeneurs et randonneurs pédestres, cyclistes, personnes à mobilité réduite, patineurs, skateurs, parfois cavaliers...

Les voies vertes sont généralement utilisées pour des trajets du quotidien, mais également pour des mobilités plus longues (cyclo-randonnées). C'est donc l'occasion d'ouvrir la perspective aux voyages à vélo, à travers des territoires ruraux et périurbains.

FONCTIONNEMENT

On laisse éclater sa créativité en organisant l'animation de son choix sur sa voie verte préférée : balades, sorties découvertes et/ou pédagogiques, stand informatif, randonnée militante, fête/festival multithématique, conférence, exposition, projection, SlowUp©...

MOYENS NÉCESSAIRES

Selon l'animation choisie :

- Barnums / chapiteaux, chaises, stands équipés
- Supports de communication pour assurer la visibilité
- Sono, scène (vérifier la possibilité d'accès à l'électricité sur le lieu)
- Restauration, point d'eau potable
- Toilettes sèches
- Une équipe bénévole pour monter et démonter le village, gérer les demandes le jour J, accueillir le public, entretenir le coin sanitaire si existant, gérer les déchets... Penser au catering des bénévoles !
- Finances : selon l'ambition de votre fête des voies vertes...

ASTUCES

N'hésitez pas à solliciter différents partenaires du réseau local pour co-organiser votre évènement : institutions publiques, associations, commerces, banques...

Pensez également à consulter la page « [Ressources](#) » de ce guide afin de vous appuyer sur les différents supports produits par les institutions membres de la coordination nationale Mai à Vélo, et notamment le guide de l'organisateur et la boîte à outils de communication fournis par le [site de la Fête des voies vertes](#).

[Retour en image sur la Fête de la Voie Verte en Haute Saintonge en 2023](#)



QUIZ

C'EST QUOI ?

Le quiz est un outil particulièrement efficace pour sensibiliser un public plus ou moins acculturé au vélo, et à tous les sujets analogues. A la fois pédagogique, ludique et interactif, le quiz permet de tester les savoirs des participant(e)s et de faciliter l'apprentissage de nouvelles connaissances dans la bonne humeur.

POUR QUI ?

Tout public, animation facile à décliner, et également adaptée aux enfants.

FONCTIONNEMENT

Selon le public attendu, vous pouvez organiser un quiz sur papier, à main levée, sur boîtier, ou sur téléphone (applications de type Kahoot, Socrative, Plickers...). Dans tous les cas, pour préparer l'animation vous aurez besoin de :

- Définir les objectifs du quiz
- Rédiger des questions claires, pertinentes et récréatives (questions bonus, jokers, contenus multimédias... pour rendre le quiz engageant et amusant)
- Tester le quiz en amont pour détecter toute erreur ou incohérence, et vérifier le niveau de difficulté et la fluidité
- Prévoir des petites récompenses pour les meilleures performances (cadeaux, certificats...)

MOYENS NÉCESSAIRES

Certains éléments listés ci-dessous sont bien-sûr facultatifs :

- Pour le présentateur/la présentatrice : un pupitre, un micro, un support numérique pour projeter les questions, des affiches...
- Pour les participant(e)s : un (faux) buzzer, un téléphone avec connexion internet (si le quiz est en ligne), un flyer avec les réponses ou un QR code qui y donne accès...

ASTUCES

Les partenaires locaux seront vos meilleurs alliés : profitez de leurs nombreuses ressources, ou construisez avec eux un quiz adapté au territoire.

N'hésitez pas à consulter également la page « [Ressources](#) » de ce guide afin de vous appuyer sur les différents supports produits par les institutions membres de la coordination nationale Mai à Vélo, notamment la « page ressource quiz » qui recense des exemples de quiz réalisés par des organismes et associations.

CHALLENGE D'ACTIVITÉ MAI À VÉLO

C'EST QUOI ?

Nous mettons gratuitement à votre disposition une application à travers laquelle vous pouvez organiser des défis sur votre territoire, et participer au challenge national en vous confrontant notamment aux autres organisations de votre envergure.

Le challenge d'activité Mai à vélo consiste à créer une émulation entre plusieurs équipes (écoles, entreprises, institutions publiques...) en leur proposant de faire un maximum de trajets du quotidien à vélo, du 1^{er} au 31 mai. Nous souhaitons ainsi inciter les gens à prendre leur vélo sur toute la durée du mois de mai, et pas uniquement lors d'un événement ponctuel. Pour cela, nous nous associons avec une application GPS - Geovelo - qui se charge de créer un espace sur son interface pour chaque challenge local.

POUR QUI ?

Pour tout le monde ! Chaque organisation peut créer une équipe et participer à un challenge d'activité localement. Mai à vélo ayant une dimension nationale, chaque challenge local vient nourrir un challenge national, permettant ainsi aux collectivités de se confronter entre elles, sur l'ensemble du territoire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe est simple :

Lors de l'inscription sur la plateforme Mai à Vélo, l'entité participante indique si elle souhaite ou non la création d'un challenge à destination de sa communauté.

- Pour toutes les entités ayant manifesté leur intérêt pour un challenge d'activité, un espace au nom de l'entité au sein de l'application, sera créé.
- Cet espace sera animé par un challenge qui court du 1^{er} au 31 mai.
- Chaque entité sera classée dans des catégories définies préalablement, lors de l'inscription sur la plateforme Mai à Vélo (ex : entreprises, associations et collectivités, avec distinction de catégories selon le nombre d'employés / de membres / d'habitants).
- Les challenges créés dans Geovelo sont aux couleurs de l'initiative Mai à Vélo.
- Mai à vélo aura accès au classement des communautés en temps réel et pourra ainsi le relayer sur son site internet et sur ses réseaux sociaux.
- Mai à vélo a également accès à un compteur d'activité qui permet d'afficher en temps réel le nombre de kilomètres parcourus dans le cadre de Mai à Vélo en France.
- Chaque entité peut accéder aux données de son challenge afin d'animer et motiver sa propre communauté.

Il ne faut néanmoins pas oublier le principal : il faut pédaler pour gagner !

POURQUOI ?

Cela permet de se challenger et de découvrir, de façon ludique, les bienfaits du vélo !

S'associer à Mai à vélo et organiser un événement pour promouvoir le vélo, c'est aussi s'assurer de son succès !

Nous espérons ainsi contribuer au rayonnement de vos actions qui partagent et défendent des valeurs universelles d'inclusion, d'exemplarité, d'engagement et de solidarité.

RÈGLEMENT

- 1 Le Challenge Mai à vélo se déroule du 1^{er} au 31 mai.
- 2 Les équipes sont créées par et sur l'interface de l'application GPS Geovelo au fur et à mesure des inscriptions sur le [site Internet](#). 4 catégories sont disponibles : entreprises, collectivités, écoles et associations ou autres.
- 3 Quand le challenge est créé, il est possible de le rejoindre en s'inscrivant sur l'application GPS Geovelo.
- 4 Il est possible de participer à plusieurs challenges locaux en même temps.
- 5 Il est nécessaire d'activer l'application GPS Geovelo pour enregistrer vos trajets dès que vous en avez la possibilité. Ces données, **anonymes**, seront enregistrées et comptabilisées pour le challenge d'activité Mai à vélo.
- 6 Tous les trajets réalisés en vélo sont acceptés.
- 7 Tous les types de vélos sont autorisés, - qu'il soit à vous ou loué - vélo libre-service, à assistance électrique, triporteur, adapté, tandem, etc.
- 8 Il est possible de rejoindre le challenge jusqu'au 31 mai.
- 9 Des jeux concours portés par les entités organisatrices peuvent avoir lieu pendant la durée du challenge. Ces jeux sont réservés aux participants actifs. Il s'agira de jeux gratuits, sans obligation d'achat et uniquement mis en place pendant la durée du Challenge Mai à vélo par les entités organisatrices elles-mêmes.
- 10 Dans le classement principal, seuls les kilomètres parcourus à l'intérieur des frontières du territoire français seront comptabilisés.
- 11 Les classements officiels sont pour chaque territoire, et au niveau national : le « classement général par équipe », le « classement des équipes par catégorie », le « classement individuel » (sous réserve de modification selon les capacités de traitement des informations par l'application GPS Geovelo).
- 12 En fonction du mode d'enregistrement des trajets, les données à caractère personnel collectées sont strictement limitées à l'organisation du challenge d'activité et à la promotion de Mai à vélo. Le consentement des participants à la collecte de ces données est un préalable indispensable à la validation de leur inscription sur l'application GPS Geovelo.
- 13 Mai à vélo et l'application GPS Geovelo s'engagent à mettre en œuvre le challenge d'activité Mai à vélo en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données 2016/679 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Liberté ». Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données les concernant, de définir des directives relatives au sort de celles-ci, de limitation du traitement et au retrait de leur consentement en s'adressant au Délégué à la Protection des Données que Mai à vélo a désigné : contact@mai-a-velo.fr
- 14 Afin de veiller au respect des règles du challenge, les administrateurs se réservent le droit d'exclure tout trajet qu'ils jugeraient faux, irréaliste ou douteux.
- 15 Il sera possible, pour certaines entités (établissements scolaires, associations pour et avec des personnes en situation de handicap, etc.) d'ajouter manuellement les trajets réalisés du 1^{er} au 31 mai (dans la limite de 7 jours après réalisation du trajet).
- 16 La fonctionnalité messagerie permet à chaque capitaine d'équipe d'envoyer un message aux membres de son équipe. La teneur des messages n'engage strictement que le capitaine de l'équipe. Mai à vélo ne pourra être tenue responsable dans le cas où un capitaine d'équipe divulgue des informations personnelles aux membres de son équipe.



RESSOURCES

COMMENT TROUVER UN PARTENAIRE PRÈS DE CHEZ MOI ?

- Les délégués de l'Association Française pour le développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) : www.af3v.org/association/reseau-des-delegues/
- Les collectivités adhérentes au Réseau vélo et marche (anciennement Club des villes et territoires cyclables et marchables, et Vélo & Territoires) : www.reseau-velo-marche.org/
- Les clubs de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) : www.ffc.fr/clubs/
- Les clubs de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo) : www.veloenfrance.fr
- Les associations de la Fédération des Usagers et des Usagers de la Bicyclette (FUB) : www.fub.fr/membres
- Les ateliers participatifs et solidaires du réseau L'Heureux Cyclage : www.heureux-cyclage.org/les-ateliers-en-france.html



FICHES PRATIQUES, CONTENUS PÉDAGOGIQUES & ÉDITIONS

- **Gouvernement :**
 - Délégation à la sécurité routière : www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-sa-conduite/conseils-sur-la-route-avec-les-enfants/decouvrir-la-securite-routiere-en
 - Savoir Rouler à Vélo : www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/
- **FFVélo :** <https://ffvelo.fr/activites-federales/securite/les-editions-disponibles/>
- **Le Réseau vélo et marche :** <https://www.reseau-velo-marche.org/>
- **FFC :** <https://www.ffc.fr/ressources/>
- **ADEME :** <https://librairie.ademe.fr/2958-guide>
- **FUB :**
 - <https://www.fub.fr/boutique/documentation>
 - Bons comportements : www.fub.fr/ma-securite/deplacements/bons-comportements-cycliste-rue
 - Pièges à éviter : www.fub.fr/moi-velo/ma-securite/deplacements/pieges-eviter
 - Choisir son éclairage : www.fub.fr/moi-velo/ma-securite/equipement/eclairage/choisir-son-eclairage
 - Antivols - 4 règles d'Or : www.fub.fr/moi-velo/ma-securite/equipement/antivols/antivols-4-regles
- **Union Sport & Cycle :** www.unionsportcycle.com/fr/cycle-mobilite/le-marche-du-cycle-en-france
- **L'Heureux Cyclage :**
 - [https://www.wiklou.org/wiki/Récupération_\(habitats_collectifs\)](https://www.wiklou.org/wiki/Récupération_(habitats_collectifs))
 - https://wiklou.org/wiki/Creations_avec_de_la_chambre_à_air
 - https://wiklou.org/wiki/Chambre_à_air#Trier_et_réparer_les_chambres_à_air_pour_les_réutiliser
- **AF3V :** [Boîte à outils pour la Fête des voies vertes](#)
- **Mai à vélo :**
 - [Propositions de quiz](#)
 - [Ressources d'animations « clés en main »](#)
- **APIC :** [Ressources documentaires sur l'identification des vélos](#)



